



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E54668

VALABLE JUSQU'AU 01/12/2027

ÉDITÉ LE

29/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/08/1982

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 23/05/2018
50 250

Raison sociale : CONSTRUCTIONS DU RAINDE

29 CHEMIN DES ECORCES
88250 LA BRESSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL B 325458347

Siret : 325 458 347 00029

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 883393 02

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 70 117 515 X 0026

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 70 117 515 X 0026

Téléphone : 03 29 25 51 64

Fax : 03 29 25 52 27

Portable : 06 08 78 42 02

Site Internet : www.constructionsduraindesas.fr

E-mail : construction-du-rainde@orange.fr

Responsabilité légale :

HOLDING RD (849 538 210) / VAXELAIRE JEAN YVES DIRECTEUR GENERAL
DELEGUE / POIROT FABRICE DIRECTEUR

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	14/11/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	14/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	14/11/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.